

Le discours prononcé fait foi !

**Allocution de
Monsieur Jacques Gerber, président du Gouvernement,
ministre**

Chef du Département de l'économie et de la santé

à l'occasion de

La réception officielle de la 72^e Fête du Peuple

Delémont, le 7 septembre 2019

Monsieur le président du Mouvement autonomiste jurassien,

Monsieur le secrétaire général du MAJ, Monsieur le maire de Delémont,
Monsieur le conseiller aux Etats et représentant du canton de Neuchâtel,
Chers invités, Mesdames et Messieurs,

L'organisation de la Fête du peuple, qui nous rassemble depuis de nombreuses années, a parfois pu être interrogée dans sa pertinence.

La situation à laquelle nous faisons face aujourd'hui, l'actualité récente concernant Moutier prouve toutefois que la Question jurassienne n'est toujours pas close et qu'elle demandera encore un engagement sans faille de nous toutes et tous.

Le jugement du Tribunal administratif bernois était attendu. Sa teneur n'aura malheureusement surpris personne. Les recours ont été partiellement admis et l'annulation du vote du 18 juin a donc été confirmée.

Le Gouvernement a pris acte, avec regret et tristesse, de ce verdict.

Comme il l'a indiqué au moment de l'information quant au jugement, le Gouvernement n'entend absolument pas rester inactif. Nous allons rappeler, avec force, auprès de la Conseillère fédérale notamment, que la résolution institutionnelle de la Question jurassienne ne peut s'arrêter là. Des engagements ont été pris et ne peuvent être remis en question. Un vote valable est attendu et un vote valable doit avoir lieu.

Si le Tribunal fédéral n'est pas saisi ou si celui-ci venait à confirmer les décisions judiciaires antérieures, un nouveau vote devra dans tous les cas être organisé et ce dans les meilleurs délais. L'attente dure depuis trop longtemps.

Le Gouvernement exigera de la Confédération qu'elle s'engage davantage : formellement, fortement et directement dans la suite de la procédure. Elle doit impérativement prendre les choses en main pour organiser le nouveau scrutin, le plus rapidement possible.

Nous allons également réitérer notre demande qu'une autorité indépendante de recours soit mise sur pied, un tribunal arbitral par exemple. Car, nous aussi, nous avons été consternés. Consternés par la consternation du Conseil-exécutif bernois qui avait pourtant la responsabilité du bon déroulement du scrutin.

Quoiqu'il arrive nous devons toutes et tous faire preuve, malheureusement encore une fois, de patience.

Dans l'intervalle, la cité prévôtoise a droit à des investissements comme les autres communes centres du canton de Berne. Le Gouvernement encourage les autorités autonomistes de Moutier à poursuivre ses démarches auprès du Conseil-exécutif pour qu'il respecte ses engagements. Nous veillerons à ce que les autorités prévôtoises soient entendues.

Nous renouvelons aussi notre soutien indéfectible aux citoyennes et citoyens de Moutier. Sachez que vous pouvez compter sur les autorités jurassiennes. Nous non plus, nous ne lâcherons rien ! Nous sommes impatients d'accueillir la cité prévôtoise dans notre canton car nous savons que l'arrivée de Moutier dans la maison jurassienne génèrera assurément une nouvelle dynamique de développement.

Nous l'avons vu à Saignelégier lors des festivités du 40^e anniversaire. L'arrivée, bruyante et joyeuse, en cortège, drapeaux au vent, de la délégation prévôtoise a marqué les esprits. Moutier fait bouger le Jura. Ensemble, nous allons envisager un avenir radieux.

Permettez-moi ici de remercier les forces autonomistes pour leur participation aux festivités des 40 ans du canton.

À cette occasion, le Jura a montré une image jeune, vive et créative. La population était heureuse et aussi fière d'être là avec en filigrane ce sentiment si fort d'appartenance à la famille jurassienne.

Ce dynamisme, cet élan, cet enthousiasme vers de nouveaux lendemains, le Gouvernement l'observe également à l'interne de l'État. Nous avons initié depuis la fin de l'année dernière une vaste réflexion sur la modernisation de nos structures. Les employés de l'État sont impliqués depuis plusieurs mois. C'est au tour à présent de la population d'être invitée à formuler des pistes pour le projet « Repenser l'État », au travers desquelles elle pourra sans autre nous dire ce qu'elle attend de l'État jurassien et de son administration et surtout les perspectives qu'elle imagine pour l'avenir de notre canton.

Dynamiques et prometteurs, plusieurs projets importants le sont également. Le Parc suisse de l'innovation ouvrira ses portes le 25 octobre à Delémont. Le chantier du Théâtre du Jura se déploie de manière impressionnante au cœur de notre capitale, tout comme celui de la patinoire d'Ajoie à Porrentruy. Voilà trois projets d'envergure qui mettent du lien au sein de la population jurassienne, qui la fédère et qui vont assurément changer le visage du Jura, mettant à mal certains stéréotypes qui nous collent parfois un peu trop à la peau. Notre canton bouge et cela doit nous réjouir !

Mesdames et Messieurs, 40 ans de souveraineté ! Le choix de l'Hôtel de Ville de Delémont pour vivre cette réception officielle est un geste symbolique fort et bienvenu dans le contexte actuel. Le bâtiment, en particulier son parvis, renvoie aux moments les plus forts de la mobilisation dans l'histoire de la création de notre canton.

Chers Jurassiennes, chers Jurassiens, célébrons le passé à la hauteur de l'œuvre de nos ancêtres, mais travaillons dès aujourd'hui à l'avenir de notre canton.

À 40 ans, notre canton est jeune, dynamique et ambitieux. Il le sera encore plus avec Moutier. Vive le Jura !

Jacques Gerber
Président du Gouvernement jurassien